

CORRECTION HISTOIRE GEO DNB POLYNESIE 2017 3EM

EXERCICE 1

ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

HISTOIRE - Françaises et Français dans une République repensée

DOCUMENT 1

1. Quels sont les souhaits de cette femme d'ouvrier ? Deux réponses attendues. (4 points)

Cette femme d'ouvrier souhaite avoir du travail et des journées de temps libre pour elle.

2. Qu'est-ce qui l'empêche de les réaliser ? (4 points)

Elle ne peut pas réaliser ses souhaits car elle doit s'occuper des enfants. Par ailleurs, son mari ne veut pas qu'elle travaille.

DOCUMENT 2

3. Que permet la loi Veil ? (2 points)

La loi Veil permet de pratiquer une interruption de grossesse.

4. Quelles sont les limites prévues par la loi ? Deux réponses attendues. (4 points)

La loi limite l'interruption de grossesse : elle doit être pratiquée avant la fin de la dixième semaine de grossesse, il est nécessaire d'avoir le consentement de l'une des deux personnes qui exerce l'autorité parentale pour une femme mineure enceinte. De plus, le médecin n'est pas obligé de pratiquer l'interruption de grossesse mais doit informer la patiente.

DOCUMENTS 1, 2 ET 3

5. Après avoir analysé les documents, précisez comment la place des femmes dans la société a évolué entre 1960 et 1980. (6 points).

La place des femmes dans la société a évolué entre 1960 et 1980 : tout d'abord, les femmes étaient considérées comme inférieures aux hommes et devaient obéir à leur volonté. Puis, des lois ont amélioré leur statut, comme la loi Veil qui les a autorisées à mettre fin à une grossesse. Leurs conditions de vie se sont donc améliorées : elles ont pu avoir un travail et un compte bancaire sans avoir besoin de l'autorisation de leur mari et on leur a reconnu l'autorité parentale. Cependant, des inégalités subsistent encore au début des années 1980, puisque les

femmes sont plus touchées par des problèmes économiques que les hommes (chômage, faible salaire, ...)

EXERCICE 2

MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET SE REPERER (20 POINTS)

GEOGRAPHIE : La France, une influence mondiale

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, expliquez l'influence culturelle, géopolitique et économique de la France dans le monde. (15 points)

CONSEILS : Il faut bien suivre la méthodologie du développement construit :

- Introduction
- Plusieurs paragraphes, chaque paragraphe a une idée phare
- Conclusion

- L'introduction doit rappeler les termes du sujet.
- Il faut faire des phrases en utilisant une syntaxe correcte et un vocabulaire précis.

L'introduction rappelle les termes du sujet : La France est une grande puissance qui possède une influence dans le monde.

Plan

I. L'influence culturelle de la France

- Influence culturelle passe par l'histoire de France, notamment les droits de l'homme, mais aussi par la gastronomie et la francophonie.
- Ex : l'OIF qui véhicule les valeurs françaises, mais également l'utilisation du français.

II. L'influence géopolitique

- La France est présente dans le monde grâce à son armée (base militaire, notamment dans les DROM) mais également grâce à sa présence dans les organisations mondiales comme l'ONU ou l'OTAN. Elle participe ainsi à des conflits dans le monde.
- Ex : Le Mali

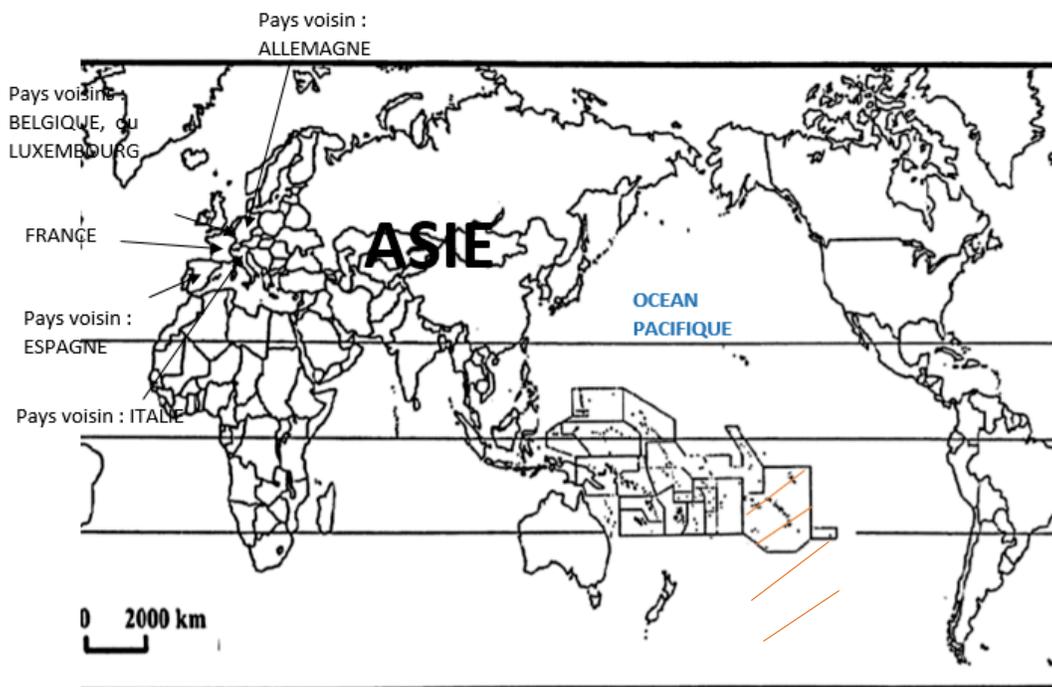
III. L'influence économique

- La France est l'une des grandes puissances mondiales, elle attire le tourisme, mais elle est aussi une puissance agricole et industrielle. Intégrée dans l'UE depuis ses débuts, elle échange beaucoup avec ses partenaires européens mais aussi dans le monde. Elle possède également une grande ZEE.

2. Sur le planisphère en annexe : (5 points)

- Hachurez la Polynésie française ;
- Nommez l'Océan Pacifique ;
- Nommez la France métropolitaine ;
- Nommez un Etat voisin de la France métropolitaine ;
- Nommez l'Asie

ATTENTION à ne pas oublier une étape !



EXERCICE 3

MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

EMC - L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie.

1. Relevez dans le document 1 les droits politiques dont disposent les femmes et les hommes en France.

Les femmes et les hommes peuvent être éligibles et électeurs. Ils peuvent ainsi choisir leurs représentants.

2. Expliquez à partir du document 2 comment la loi a permis de renforcer l'égalité politique entre les hommes et les femmes.

La loi a permis de renforcer l'égalité politique entre les hommes et les femmes puisque le pourcentage de personnalités politiques féminines a augmenté après 2000 et plus encore avec la nouvelle loi sur la parité en 2014.

3. D'après le document 2, l'égalité politique homme femme est-elle atteinte ? Justifiez votre réponse par des chiffres.

L'égalité politique homme femme n'est pas atteinte : en effet, le parlement européen est l'organe qui contient le plus de personnalités politiques féminines, mais cependant, la part des

femmes n'est égale qu'à 42%. La part des députés et sénatrices au Parlement français est bien moindre : environ 25% seulement. La parité n'est donc pas atteinte.

4. Expliquez à un camarade pourquoi et par quels moyens la loi sur la parité homme-femme contribue au bon fonctionnement de la démocratie en France.

La loi sur la parité homme-femme contribue au bon fonctionnement de la démocratie en France parce qu'elle permet d'assurer (ou de tenter d'assurer) l'égalité homme-femme en politique. Elle oblige ainsi à avoir autant de femmes que d'hommes sur les listes, permettant au régime d'être beaucoup plus représentatif de la société.